

Dans chaque numéro de *Sanglier Passion*, une personnalité cynégétique est « forcée » de répondre aux questions de notre valeureux journaliste et bien sûr sans langue de bois.

Daniel ROQUES, président de la FACCC

2^e PARTIE

« Il est primordial de bien intégrer le fait que l'ennemi du chasseur n'est surtout pas le chasseur »

Pas un sujet de l'actualité cynégétique ne rebute Daniel Roques, le dynamique président de la FACCC, il nous l'a prouvé dans la première partie de cet entretien publié dans notre précédente édition (*Sanglier Passion* n° 137 - Février-Mars 2020). Le ton reste le même pour la suite et la fin de cette rencontre.

Propos recueillis par François Gaignault

Quelles sont les grandes avancées législatives et juridiques obtenues dernièrement par la FACCC ?

Daniel Roques : L'aménagement du décret autorisant l'utilisation des systèmes de géolocalisation pendant l'acte de chasse est l'une de nos grandes victoires. J'ai été invité tout dernièrement par le président de la Fdc de l'Aveyron, en présence d'agents de l'ONCFS, pour bien expliquer nos motivations dans ce dossier. À cette occasion il a été précisé que lesdits systèmes n'étaient utilisés que : « Dans le seul but de récupérer les chiens ou d'éviter les collisions » comme c'est écrit dans le décret. C'est quand même un sacré confort et une grande avancée pour les chasseurs de grand gibier de pouvoir rentrer avec leurs compagnons à quatre pattes dans les remorques en fin de traque plutôt que de les savoir errant dans la nature.

Et quels sont vos combats actuels ?

D.R. : Vous savez que nos concours de meutes sont l'une de nos vitrines. À partir de cette année, la chasse aux sangliers va être autorisée jusqu'au 31 mars. Or, la réglementation actuelle nous oblige à clore nos concours à cette date-là. Le fait que la chasse soit autorisée à cette même période va nous priver parfois de territoires pour les organiser. Je lance donc un appel aux détenteurs du droit de chasse afin qu'ils nous laissent œuvrer l'espace d'un week-end. Ceci ne concerne que très peu de journées puisqu'il s'agit à cette période de nos finales régionales ou nationales. Ce que nous faisons là, c'est aussi pour promouvoir la chasse aux chiens courants. Sinon nous travaillons sur un changement de réglementation. Un autre de nos projets serait de pouvoir prolonger nos concours jusqu'au 15 avril. Par ailleurs, nous aimerions faire en sorte que les chasseurs aux chiens courants puissent découpler leur meute avec moins de contraintes.

Qu'est-ce qui vous fascine chez la bête noire ?

D.R. : Viscéralement je suis un chasseur de lièvre aux chiens courants. Chasseurs à tir au départ, avec une petite meute, nous avons élargi l'effectif avec mes enfants et avons, il y a bien longtemps, troqué notre arme contre le bâton. J'ai réellement découvert la

☞ MISE AU POINT! //

« Dans nos concours, nous tenons à développer l'esprit FACCC, c'est-à-dire la politesse et la convivialité. Cela passe avant l'esprit de compétition et de rivalité.

Les événements que nous organisons ont pour but la promotion du chien courant, pas la chasse aux trophées. Ce sont des moments de partage, d'union et d'échange, » insiste le président Roques.

quête des sangliers grâce à l'un de mes petits-fils que cette chasse fascine. J'en éprouve un grand plaisir. Quelle joie de partager avec lui ces moments et de retrouver tous mes copains - ils sont quasiment tous adhérents AFACCC - pour vivre une journée derrière le sanglier et les chiens en oubliant les soucis quotidiens.

Aujourd'hui, quel regard portez-vous sur la chasse au sanglier au niveau national?

D.R. : Je suis partagé. Les chasseurs de sangliers, comme tous les autres, ont pris conscience que le gibier doit être préservé. Souvent, j'entends sur le terrain de ne pas tirer les femelles surtout suitées, d'arrêter de chasser après un certain nombre d'animaux tués, de ne pas prélever dans les secteurs à faible population. Là, je n'ai rien à redire au niveau de l'éthique. Ce qui me navre à l'heure actuelle, c'est quand je suis témoin d'une dispute - pour ne pas dire plus - entre deux équipes sur un même secteur. Il faut accepter le fait que d'autres animaux soient chassés le même jour et ne pas s'opposer au partage des territoires pour les différentes pratiques cynégétiques.

Quels conseils prodiguez-vous alors?

D.R. : Il est primordial de bien intégrer le fait que l'ennemi du chasseur n'est surtout pas le chasseur, et que cette énergie mise dans les conflits internes, il vaut mieux la réserver à des combats beaucoup plus importants pour l'avenir de notre passion. Au regard de ce qui nous attend, il faut serrer les rangs et arrêter les querelles de familles. Après, il y a les surpopulations avec les dégâts sur le terrain et des dégâts également dans les finances des Fdc. Je crois qu'il faut être

raisonnable et pratiquer d'une façon adaptative cette chasse, pour reprendre un terme très à la mode et que j'approuve totalement.

Quels sont les grands mouvements qui caractérisent nos opposants?

D.R. : Personnellement, je ne vois pas de grands mouvements. Je vois plutôt des groupuscules auxquels on donne trop d'importance, notamment la presse généraliste. À quatre ou cinq devant l'étal d'un boucher, ils ont droit aux infos régionales et l'on parle de manifestation. Il faut arrêter. Moi, je respecte les gens qui, suivant leurs principes, refusent de se nourrir de substances animales. C'est leur droit

« J'ai réellement découvert la quête des sangliers grâce à l'un de mes petits-fils que cette chasse fascine. J'en éprouve un grand plaisir. »

le plus absolu, mais qu'ils ne viennent pas obliger les autres à le faire. Aujourd'hui, il y a aussi des actions anodines au premier regard mais très dangereuses et pernicieuses.

Un exemple concret?

D.R. : J'ai appris récemment que dans l'établissement scolaire de mes petits-enfants, celui dans lequel j'ai « sévi » pendant 37 ans, on servait obligatoirement à la cantine un repas végétarien par semaine. Si j'avais été encore en activité, je me serais élevé contre cette mesure. Là, je crois qu'il y a danger et que c'est creuser les fondations d'un courant de pensée sur lequel on pourra bâtir une idéologie de la non nécessité, puis de l'interdiction de manger de la viande et de là un peu plus de prétendu « bien-être animal », et ainsi de suite...

Sur un ferme au sanglier, les chiens doivent avoir de la technique et du courage.



Au ferme L'ENTREVUE

Comment lutter contre les actes de plus en plus violents de certains antichasse ?

D.R. : D'abord il y a des infos à faire passer, mais là aussi nous ne sommes pas aidés. Regardez les derniers événements. Je pense à la dame tuée par des chiens de vénerie. Voyez comment ce fut annoncé en premier lieu sur une chaîne de télévision de grande audience. Puis, plus de nouvelle sur cette affaire alors qu'il est certain que les chiens de la meute sont innocents, mais les médias n'en parlent plus. Le maître d'équipage avait son attestation de vénerie. Mais le propriétaire des chiens de défense avait-il les siennes ?



Un autre fait passé pratiquement sous silence dans les Bouches-du-Rhône...

D.R. : En effet, dans le même registre, mais là les médias en ont très peu parlé, un de nos adhérents des Bouches du Rhône s'est fait « tabasser » avec une extrême violence par des cagoulés. Ceux-ci lui avaient tendu un véritable traquenard, alors qu'il avait été averti

qu'une personne l'attendait à un endroit car elle avait récupéré un de ses chiens. Je crois qu'il est grand temps que ce genre de comportement soit sévèrement puni et que le délit d'entrave porté par la FNC aboutisse avec de sévères peines pour les contrevenants.

Comment peut-on se prévaloir de la défense du monde animal et commettre des exactions contre ces mêmes animaux, chiens et chevaux, encadrés et soignés par des humains ?

Dans l'Histoire, un petit groupe violent et endoctriné par une idéologie finit souvent par arriver au pouvoir et faire des dégâts terrifiants. Cela vous fait peur ?

D.R. : Nous avons écrit dans une de nos revues un article sur ce problème-là. Nous indiquions qu'Hitler était végane. Ce qui ne l'a pas empêché de poursuivre sa politique abominable d'extermination d'une certaine catégorie d'humains. Est-ce que j'ai peur pour la chasse ? Non. Pour le reste c'est autre chose. Il faut rester extrêmement vigilant. Je crois que les chasseurs sont pour la plupart de grands passionnés prêts à défendre leur bifteck avec détermination. ■



Un lot de Griffons Vendéens lors d'un concours de meute sur sanglier.

Le bilan de la fête de Moulins pour les 30 ans d'existence de la FACCC //

Moulins restera dans les annales des fêtes de chasse. Nous avons souhaité 3 000 chiens au début, nous en avons eu quasiment le double. Nous espérions 15 000 visiteurs, ce fut le triple. Je crois que Moulins a montré la capacité des chasseurs, et de la FACCC en particulier; à fédérer autour de notre cause. Je pense que la chasse et la FACCC en sont sorties grandies. À nous de capitaliser sur cette réussite. Pas facile dans un contexte pollué par diverses affaires internes et de perpétuels mécontents. L'un d'eux a d'ailleurs écrit dans la revue d'un club : « Je suis déçu de cet événement de par son organisation et de tous les oublis qu'il y a eus ». Difficile de contenter tout le monde, » déclare le président Roques.





LA CHAÎNE DES CHASSEURS ET DES PÊCHEURS



EN EXCLUSIVITE
AVEC

CANAL